En direct du
Conseil Municipal
En direct
en vidéo
Conseil Municipal
5 avril 2023

VOTE DU BUDGET : FAIRE PLUS AVEC MOINS ?
UNE ÉQUATION DIFFICILE À LAQUELLE NOUS AVONS RÉPONDU !

Depuis plusieurs années, quand nous établissions les budgets communaux, la principale question qui nous intéressait était : « Comment allons -nous améliorer un peu plus encore les réponses aux attentes des coudekerquois ? Comment allons-nous faire pour que les services rendus soient plus efficaces, plus présents, plus innovants ? ».

Ces axes de progrès sont une constante. C'est le cas, cette année encore, pour l'équipe municipale au moment du vote, en ce début avril, du budget 2023, et avec des marges de manœuvre qui se sont considérablement réduites.

Avec une inflation galopante, et bien sûr cette crise énergétique sans fin qui coûte presque 3,5 millions d'euros supplémentaires à la Ville de Coudekerque-Branche, des nouvelles questions sont apparues : « Cette année, comment éviter d'affaiblir, voire de réduire des services qui à mes yeux sont essentiels à la population ? Comment allons-nous éviter d'augmenter les tarifs alors que 82% des communes en France ont dû s'y résoudre ?».

Nous avons dû résoudre cette équation de faire plus avec moins. Même si les recettes, notamment grâce aux recherches actives de subventions, sont à peu près stables, les dépenses incompressibles, vous l'avez compris, ont explosé que ce soit pour le coût des matières premières, le coût de la construction et bien sûr pour tout ce qui est fluide et dépenses courantes.

Depuis des années, avec une gestion rigoureuse, nous faisons désormais partie des villes les moins endettées en France dans notre niveau de population ; jugez plutôt : alors que le dette se situe à environ 1000 euros par habitant pour une ville de notre taille en France, notre dette à Coudekerque-Branche se situe seulement à 256 euros par habitant. Grâce à cela, cette année, nous pourrons faire face, avec beaucoup d'imagination, à cette situation sans impacter le pouvoir d'achat des habitants et **sans augmenter les impôts.**

C'est pour nous une véritable victoire !

Je suis convaincu que là où il y a la volonté de faire, il y aun toujours un chemin pour y arriver, comme cette année encore.

Votre Maire
David BAILLEUL

90

DES ÉLUS TOUJOURS TRÈS MOBILISÉS

C'est le nombre de conseils municipaux présidés par David Bailleul, depuis son élection en tant que maire de Coudekerque-Branche en 2008.
Les élus qui l'accompagnent ont changé au fil du temps, même s'ils ont encore 9 à être là depuis mars 2008, mais tous ont participé à la transformation de la commune.
Surtout, ils n'ont jamais dérogé à leurs convictions : agir dans le seul intérêt des Coudekerquois, et être présents au maximum sur le terrain.

Les 10 commandements budgétaires

01. Maîtriser les dépenses énergétiques (électricité, gaz, eau), dont les tarifs s'envolent depuis deux ans

02. Chaque euro dépensé doit être un euro utile

03. Chasser les dépenses superflues, pour favoriser les services à la population et à l'avenir de la ville

04. Conforter les budgets essentiels aux habitants : Education, Enfance-Jeunesse, Solidarité, Seniors, Santé...

05. Poursuivre le cercle vertueux du remboursement de la dette

06. Oser le système D et les bons plans : rien ne se jette, tout se transforme

07. Expliquer le budget communal, et dresser un bilan chaque année pour les habitants

08. Obtenir le maximum de subventions pour les nouveaux équipements pour ne pas grever le budget

09. Préserver le pouvoir d'achat des Coudekerquois dans les tarifs communaux

10. Penser aux générations futures, en leur laissant des finances saines

VOILÀ LES 10 RÉSOLUTIONS QUI ONT GUIDÉ DEPUIS 10 ANS L'ÉQUIPE MUNICIPALE AFIN D'OBTENIR LE RÉSULTAT D'AUJOURD'HUI.

Aucune augmentation d'impôts pour la 14ème année consécutives

	2009	2014	2020	2023
Taxe d'habitation	31,14%	31,14%	31,14%	31,14%
Taxe foncière bâtie	53,93%	53,93%	53,93%	53,93%

Les taux d'imposition n'ont pas changé depuis 2009. Les seules variations du montant à payer sont liées aux bases décidées par l'État.

L'IMPORTANCE DE LA VIE EN PLEIN AIR

Avec une ligne verte de plus de 2 millions d'euros, le Conseil Municipal confirme sa volonté d'aller encore plus loin dans sa « ville nature », offrant à tous les habitants des espaces verts de qualité et des squares à proximité de chez eux.
Alors qu'en France, la distance séparant les habitants d'un espace vert est de 750 mètres, elle est à peine de 150 mètres dans notre commune.

DES SUBVENTIONS DEMANDÉES POUR SOULAGER LE BUDGET POUR LES GRANDS PROJETS

C'est une exigence dans le contexte actuel : **solliciter des financements pour réaliser des investissements utiles à l'avenir de la ville**. C'est ainsi que ce conseil municipal a validé des demandes de subventions pour l'aménagement du Central Park dans le Vieux Coudekerque (via les « fonds verts » de l'Etat), et pour le nouveau centre aquatique (1 million d'euros sollicités auprès du Département, et 1,5 million auprès du Département). Ces demandes seront suivies de près, pour soulager le budget municipal.

DES TOURNESOLS ET DES PAPILLONS DANS LE GRAND STEENDAM

Des chemins du Grand Steendam, réalisés au XXe siècle, n'avaient pas encore d'appellations officielles, cet oubli sera réparé : le piétonnier entre l'Afeji et la bibliothèque Verhaeren se nomme désormais « l'allée des Tournesols », et le chemin entre la rue Delacroix et la rue Utrillo est dénommé « Passage des Papillons ».

LE CHIFFRE CLÉ DU BUDGET : 256,47€

C'est le montant de la dette par habitant à Coudekerque-Branche. Plus précisément la somme des anciens emprunts à rembourser divisés par le nombre d'habitants.
Un montant très faible, puisque nous étions à 421 euros en 2018. Les efforts de la ville pour ne pas emprunter sont donc payants.
Mais surtout, la comparaison avec les autres villes de France joue en faveur de Coudekerque-Branche : plus de 1020 euros d'endettement dans les autres communes, quatre fois plus.
Grâce à ce travail de rigueur, nous pouvons envisager de passer cette crise sans augmenter les tarifs ni les impôts, alors que 82% des communes ont dû s'y résoudre depuis 2020.

ZOOM SUR

La résilience de la ville face aux ponctions de l'Etat

Depuis 2010, on assiste à une érosion de la Dotation générale de fonctionnement versée par l'Etat à la commune. Elle a été divisée par deux en une décennie ! Pourtant, les missions assumées par la ville au nom de l'Etat n'ont pas diminué, au contraire.

2010 : 5,77 millions d'euros **2015 : 4,55 millions d'euros**
2018 : 3,32 millions d'euros **2022 : 2,77 millions d'euros**

L'Etat a également mis en place en 2012 un mécanisme de péréquation entre les territoires « riches » et pauvres. En tant que membre de la communauté urbaine, Coudekerque est considéré comme riche. Depuis 2013, notre commune est donc ponctionnée de plusieurs centaines de milliers d'euros au profit d'autres collectivités. En dix ans, cela représente 2,630 millions d'euros !
La ville doit donc faire toujours aussi bien, mais avec beaucoup moins d'apports de l'Etat.

Coudekerque Branche
Notre avenir à tous

«En direct du Conseil Municipal» n°54 / Conception : S. Communication / Images : Ville de Coudekerque-Branche - Images : stockadobe.com © alekseivanin, sljubisa, M.studio, andromina, jennyb79, sharpnose